

**BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SESSION 2022**

**ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER
DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ**

Sujet : Les effets induits du commerce international sont-ils toujours positifs ?

Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale.- Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits, et fragmentation de la chaîne de valeur).- Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter.- Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer.- Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, réduction des inégalités entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays ; comprendre les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none">• Il s'agit d'un document permettant de souligner certains impacts négatifs du commerce international. L'intensification de la concurrence induite par le commerce international peut fragiliser certains producteurs travaillant dans des secteurs soumis à la concurrence internationale. Cette concurrence accrue est à l'origine de fermetures d'usines et de délocalisations. Les conséquences sur l'emploi sont importantes comme le montre le document qui constitue une illustration de ces impacts dans le secteur textile dans la région Nord-Pas-de-Calais.• Au-delà de ces risques engendrés par le commerce international, le document montre également que l'intensification de la concurrence peut aussi stimuler l'innovation (différenciation verticale) : l'exemple ici du développement des fils de synthèse pour gagner en « compétitivité hors prix ».
Document 2	<ul style="list-style-type: none">• Le document montre l'existence d'une corrélation positive entre la croissance du commerce international et la croissance économique.• Le document permet la mobilisation de savoir-faire au programme de terminale : lecture de <u>taux de croissance du PIB en volume</u> et de <u>taux de croissance annuels moyens (TCAM)</u>.

Document 3	<ul style="list-style-type: none"> Le document montre que le développement du commerce international s'est traduit par des effets positifs en termes de baisse de prix sur la période 2002-2006. Il est ici question de la baisse des prix à la consommation induite par le commerce international dans différents secteurs d'activité.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> Le document illustre l'existence d'une corrélation entre l'ouverture au commerce international et l'augmentation des inégalités au sein des pays en s'appuyant sur la Chine sur la période allant de la fin des années 1970 (ouverture de la Chine au commerce international) à nos jours.

Problématique possible :

Quels sont les avantages et les risques associés au commerce international ?

Proposition de plan détaillé :

I) L'ouverture au commerce international a des retombées positives sur les économies.	II) L'ouverture au commerce international comporte également certains risques pour les économies.
A) Le commerce international est source de croissance économique car celui-ci bénéficie tout d'abord aux producteurs.	A) Certains producteurs sont fragilisés par l'intensification de la concurrence.
<ul style="list-style-type: none"> Constats : corrélation entre croissance du commerce mondial et taux de croissance du PIB mondial (document 2). L'objectif étant que le candidat explicite cette corrélation en montrant quels sont les impacts du commerce international sur les producteurs. Explications attendues : Effets positifs de l'ouverture des économies pour les producteurs : baisse des coûts de production, réalisation d'économie d'échelle, mise en place d'innovations (document 1, exemple du textile). Ceci peut être mis en relation avec l'existence d'avantages comparatifs (théories des dotations factorielles et technologiques) à l'origine des spécialisations nationales. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans les pays développés, ce sont les entreprises spécialisées dans la production de biens à faible intensité technologique qui sont les plus fragilisées par l'intensification de la concurrence en provenance notamment des pays asiatiques. Pour alléger les coûts de production, les entreprises de ces secteurs ont eu recours au phénomène de délocalisation (définition) : le document 1 illustre ce phénomène avec le cas de l'industrie textile dans le Nord-Pas-de-Calais. Les travailleurs, souvent peu qualifiés, travaillant dans ces secteurs exposés à la concurrence étrangère, sont plus particulièrement confrontés à un risque de chômage accru. Ils sont également les premières victimes de la modération salariale. Dans les pays en développement : besoin d'un « protectionnisme éducatif » pour assurer la survie des « entreprises naissantes » fortement exposées à la concurrence internationale.

<p>B) Le commerce international bénéficie également aux consommateurs</p>	<p>B) L'ouverture au commerce international peut également avoir des effets négatifs sur les inégalités.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le commerce international a des avantages pour les consommateurs puisqu'il induit des gains moyens en termes de baisse de prix (document 3). La baisse des coûts de production engendre une diminution des prix à la consommation des biens et cela est constaté dans différents domaines comme l'alimentaire, biens d'équipement, matériel informatique, secteur de l'automobile... ce qui améliore le pouvoir d'achat des consommateurs, source de croissance également. • Le commerce international impacte ainsi positivement l'offre et la demande, ce qui est source de croissance. Il a également été à l'origine d'un processus de convergence (réduction des inégalités économiques entre pays développés et émergents) résultant de la dynamique des spécialisations internationales. Le commerce international réduit donc également les inégalités entre pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le commerce international accroît les inégalités de revenus au sein de chaque pays. On assiste, en effet, à un accroissement des écarts de rémunérations entre les travailleurs plus qualifiés travaillant dans les secteurs innovants faiblement exposés et les travailleurs moins qualifiés travaillant dans les secteurs exposés à la concurrence internationale (impliquant d'autres phénomènes : sous-emploi, chômage, inactivité). Le document 4 montre que le commerce international accentue les inégalités à l'intérieur des pays. Il s'appuie sur l'exemple de la Chine. • Certains pays restent en marge de la mondialisation (ex de l'Afrique subsaharienne) (voire la question de la nature des spécialisations). Ceci remettant partiellement en question l'existence d'un phénomène de convergence à l'échelle internationale.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ
SUJET A

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Question : présentez deux facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.
Sociologie et science politique.
Comment est structurée la société française actuelle ?

Réponse possible :

NB : seuls deux facteurs sont exigés.

La notion d'espace social est employée par les sociologues pour décrire la structure sociale : le monde social est représenté comme un lieu occupé par divers groupes sociaux ayant des positions différenciées et parfois inégales. Les facteurs de structuration et de hiérarchisation sont tous les critères de différenciation des individus permettant de les situer au sein de cet espace social. Ce sont des critères de classement social.

Il en existe plusieurs : catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence.

- Les catégories socioprofessionnelles regroupent des individus exerçant des professions considérées comme proches en termes de statut juridique, de qualification, de position hiérarchique, de secteur d'activité, de type d'employeur, de taille d'entreprise. Elles rassemblent alors des individus supposés homogènes en termes de revenus, de diplôme, mais aussi de comportements et au final, de position dans l'espace social. Les CSP sont aussi un outil permettant aux sociologues de repérer une certaine hiérarchie sociale : les cadres et professions intellectuelles supérieures se situant en position dominante, les professions intermédiaires dans une position moyenne, alors que les ouvriers et employés seraient dans une position inférieure.
- Le revenu est un facteur important. Au sens large un revenu est l'ensemble des ressources qu'un individu perçoit sur une période donnée, qui lui permettent de consommer ou d'épargner. Dans nos sociétés, plus le revenu est élevé plus l'individu a de chance d'être placé en haut de l'échelle sociale. Il a accès à plus de biens et services. A l'inverse, un faible revenu classe l'individu dans des catégories de « pauvres » ou de « défavorisés » avec un accès limité aux ressources économiques, sociales et culturelles.
- Le diplôme, titre officiel reconnaissant un niveau de savoirs et de compétences, détermine fortement à la fois le type d'emploi occupé et par conséquent le niveau de revenu perçu. Il contribue à la fois à classer les individus dans une hiérarchie professionnelle et de revenus mais également sur une échelle de prestige. Le diplôme est également souvent corrélé à des pratiques culturelles distinctes qui ont un effet de classement social.
- La composition du ménage désigne à la fois le nombre de personnes partageant un même logement et la nature des liens entre membres de ce ménage. Cette structure du ménage a principalement des effets sur son niveau de vie. Les individus appartiennent à des catégories de ménages qui n'auront pas accès aux mêmes ressources économiques, sociales ou culturelles. Ainsi, certains types de ménages ont plus de risques d'être en situation de pauvreté (familles monoparentales, personnes seules, familles nombreuses).

- La position dans le cycle de vie : les individus sont répartis dans des catégories d'âge qui les situent dans des positions socialement définies (enfance, adolescence, adulte, vieillesse, retraite...). Les rôles attachés à ces statuts sont assez différenciés dans notre société. Par ailleurs, chaque étape du cycle de vie donne accès à des ressources inégales que ce soit en termes de revenus, d'emploi, de pouvoir, de prestige. Certaines catégories d'âge apparaissent alors plus avantagées que d'autres.
- Le sexe des individus est un facteur classant et hiérarchisant. En effet chaque société attribue des rôles, des statuts des représentations distinctes selon le genre. Le genre masculin reste souvent encore dans notre société en situation de domination. Ceci se traduit par une sur-représentation des hommes dans la sphère du pouvoir du pouvoir et des professions à haut revenu. Certains rôles sociaux associés au sexe féminin à l'inverse sont moins prestigieux et moins rémunérés. Les rôles domestiques encore souvent assumés par les femmes limitent leurs possibilités d'accès aux responsabilités professionnelles et politiques.
- Le lieu de résidence ou lieu d'habitation situe l'individu dans l'espace géographique (Ville-Territoire rural ; Centre-ville – Périphérie ; Paris – Province ; Quartier favorisé - Défavorisé...) et dans l'espace social. En effet, tous les lieux de résidence ne se valent pas. Certains procurent à leurs habitants des avantages en termes d'emploi, de ressources culturelles, d'accès aux transports et aux biens de consommation alors que d'autres en sont dépourvus. Ces lieux ne sont pas habités par les mêmes catégories sociales. Les lieux favorisés concentrent parfois des ménages dotés en capital économique et culturel alors que les lieux défavorisés peuvent rassembler des populations cumulant des désavantages. Le lieu de résidence contribue alors à hiérarchiser les individus et parfois à les stigmatiser.

Deuxième partie (6 points) : Étude d'un document

Science économique

Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution des taux d'intérêt directeurs aux États-Unis et dans la zone euro entre 2005 et 2010. (2 points)

Réponse possible :

En 2005, les taux directeurs de la banque centrale des États-Unis et de la Banque centrale européenne sont très proches puisqu'il s'établit à 2,25 % pour la première et à 2 % pour la seconde.

À partir de 2005, le taux d'intérêt directeur de la banque centrale des États-Unis remonte rapidement en passant de 2,25 % à 5,25 % mi-2006. Il a donc plus que doublé. Le taux directeur de la Banque centrale européenne a suivi la même évolution (doublement du taux directeur) mais avec retard, puisqu'il n'augmente qu'à partir de 2006, lorsque le taux directeur américain atteignait déjà 4 %. Par ailleurs, l'amplitude de sa variation est moins importante puisqu'il n'atteint au final que 4 % en 2008, soit 1,25 point de moins que le taux maximum atteint aux États-Unis.

Ce décalage se retrouve dans la baisse du taux d'intérêt directeur qui est à la fois plus précoce et plus importante aux États-Unis. En effet, elle commence dès la fin de 2007 (quand le taux directeur européen vient seulement de terminer sa croissance) et est extrêmement rapide puisque début 2009 ce taux ne s'établit plus qu'à 0,25 %, soit une division par 20 du taux directeur en un an. Il reste à ce niveau jusqu'en 2010. À l'inverse, le taux directeur européen ne commence à diminuer que fin 2008 et connaît une baisse plus faible puisqu'il n'est divisé que par 4, passant de 4,25 % à 1 % mi-2009, niveau auquel il se stabilise jusque 2010.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez comment la politique monétaire peut agir sur la conjoncture économique. (4 points)

Réponse possible :

La politique monétaire agit essentiellement sur la conjoncture économique par le biais de l'utilisation du taux directeur. En effet, une banque centrale peut faire varier son taux directeur pour agir sur l'activité économique et ainsi atteindre différents objectifs :

- La baisse du taux d'intérêt directeur permet de relancer l'activité économique en favorisant l'investissement et la consommation. L'objectif est alors d'obtenir un taux de croissance plus important et éventuellement d'éviter une situation déflationniste.
- La hausse du taux directeur permet de limiter l'inflation en freinant notamment la création monétaire et l'activité économique.
- Entre 2005 et 2007, les tensions inflationnistes ont conduit les banques centrales à augmenter leurs taux d'intérêt directeurs.
- À l'inverse, la crise des *subprimes* qui prend sa source aux États-Unis, conduit la banque centrale américaine à diminuer rapidement son taux directeur pour relancer l'activité économique. La crise se répandant au niveau mondial et notamment en Europe, la BCE abaisse également son taux d'intérêt directeur pour limiter la chute du PIB et également pour éviter le risque déflationniste.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi peuvent remettre en cause le pouvoir intégrateur du travail.

Programme officiel : Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles mutations du travail et de l'emploi ?	Comprendre que le travail est source d'intégration sociale et que certaines évolutions de l'emploi (précarisation, taux persistant de chômage élevé, polarisation de la qualité des emplois) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur. Comprendre comment le numérique brouille les frontières de l'emploi (...); transforme les relations d'emploi et accroît les risques de polarisation des emplois.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document 1 montre l'existence d'un phénomène de chômage de masse en France, phénomène inégal en fonction des catégories sociales (certaines étant davantage exposées au risque de chômage : jeunes, moins qualifiés, PCS inférieures, urbains, immigrés et leurs descendants ...)
Document 2	Le document 2 illustre le phénomène de précarisation de l'emploi à l'œuvre depuis les années 1980 ; phénomène aussi inégal en fonction de l'âge ; les jeunes y étant davantage confrontés.

Document 3	Le document 3 illustre le fait que le numérique accroît aujourd'hui le phénomène de polarisation de l'emploi : vulnérabilité accrue des travailleurs des plateformes en raison d'une faible protection sociale.
------------	---

Raisonnement possible :

➤ **Un phénomène de précarisation de l'emploi fragilisant le pouvoir intégrateur du travail.**

- Constats (utilisation des données du document 2).
 - Le taux d'emploi précaire correspond à la part d'emplois en intérim, en contrat à durée déterminée (CDD) et en apprentissage, rapportée à l'emploi total. L'apprentissage est un contrat précaire, mais assorti d'une formation, ce qui le distingue du CDD et de l'intérim.
 - Évolution générale de la part de l'emploi précaire en 1982 : 5,3%, en 2020 : 12,4% soit une forte augmentation (part multipliée par 2,3 environ). Il s'agit d'un phénomène inégal touchant davantage les jeunes de 15-24 ans. Le taux d'emploi précaire des 15-24 ans qui travaillent est passé de 17,3 % à 52,6 % entre 1982 et 2020, selon l'INSEE. Les jeunes sont bien plus touchés que les autres classes d'âge, même si la précarité de l'emploi a augmenté pour tous. Le taux est passé de 3 % à 10,4 % chez les 25-49 ans et de 2,3 % à 5,6 % chez les plus de 50 ans sur la même période. Certes, les actifs âgés de moins de 25 ans sont beaucoup moins nombreux que la large tranche des 25-49 ans. Mais, à eux seuls, les très jeunes actifs représentent un tiers de l'effectif des salariés en contrat précaire. La précarisation de l'emploi des jeunes a été particulièrement forte entre le début des années 1980 et celui des années 2000. Le taux de précarité des 15-24 ans atteint déjà 47,4 % en 2000. Jusqu'à la crise financière de 2008, ce taux semblait stabilisé. Entre 2008 et 2016, il est reparti à la hausse jusqu'à dépasser les 50 %. Depuis, il stagne autour de 53 %.
- Présenter quelles sont les conséquences de la précarisation de l'emploi sur l'intégration sociale : moindre reconnaissance sociale, plus forte instabilité économique et relationnelle (vulnérabilité accrue des travailleurs avec risque de « désaffiliation »), moindre protection sociale.

➤ **Un phénomène de bipolarisation de l'emploi, aggravé par la révolution numérique, qui, en augmentant les inégalités salariales, fragilise également le pouvoir intégrateur du travail.**

- Définition du phénomène de bipolarisation de l'emploi : tendance à une opposition croissante entre des types d'emplois à qualité inégale.
- L'évolution de la structure des économies (phénomène de tertiarisation), la démocratisation de l'enseignement et le progrès technique (révolution numérique) conduisent à la bipolarisation du marché du travail entre une minorité ayant des emplois sophistiqués et une rémunération élevée et une majorité ayant des emplois peu sophistiqués, dans les services domestiques, et une rémunération faible, avec la « disparition des emplois intermédiaires ». Cette évolution crée un problème économique, car elle conduit à l'affaiblissement des gains de productivité, et un problème social, car elle accroît les inégalités.
- On constate une forte augmentation de la part des cadres dans l'emploi et donc de l'emploi qualité (tertiarisation, démocratisation de l'enseignement, changements technologiques à l'œuvre/ révolution numérique...). En effet, la part des cadres dans l'emploi n'a cessé d'augmenter : elle était de 7,8 % en 1982, est passée à 13,3 % en

2000 et était de 19,3 % en 2019. La part des cadres dans l'emploi a été ainsi multipliée par environ 2,5 entre 1982 et 2019.

- On constate, en parallèle, une augmentation des emplois précaires et du nombre de travailleurs pauvres : une forte augmentation de la part des CDD et intérimaires dans l'emploi entre 1982 et le début des années 2000 surtout pour les 15-24 ans (document 2) et du sous-emploi. Par ailleurs, on assiste à une augmentation du nombre de travailleurs pauvres. Deux millions de travailleurs vivent en dessous du seuil de pauvreté en France. Le nombre de travailleurs pauvres a bondi de 181.000 entre 2016 et 2017 selon les derniers chiffres de l'INSEE. Au total, ils seraient 2,1 millions contre 1,9 million un an auparavant.
- La bipolarisation de l'emploi a été accentuée ces dernières années sous l'effet de la révolution numérique mettant un coup d'arrêt à la tendance historique de la baisse de la part des indépendants dans l'emploi total (passant de 18 % en 1982 à 11,4 % en 2018). Depuis le milieu des années 2000, la part des indépendants cesse de diminuer et augmente même très légèrement sous l'effet de la révolution numérique. Apparaît désormais, à côté des travailleurs précaires et pauvres, une nouvelle catégorie de travailleurs : les auto-entrepreneurs aux conditions de travail là aussi instables. Ceci est illustré dans le document 3 qui évoque le manque de protection sociale dont subissent les « travailleurs des plateformes » : « *la Sécurité sociale des indépendants n'assure pas les accidents du travail et les maladies professionnelles* » / « *les indépendants ne bénéficiaient d'aucune protection contre la perte d'activité, n'étant pas affiliés à l'assurance chômage* » (...). Il s'agit donc d'un nouveau statut faiblement protecteur nuanciant l'image d'un travailleur « émancipé ».

➤ **Le chômage reste un fléau majeur dans notre société et fragilise aussi le pouvoir intégrateur du travail.**

- Depuis le début des années 2000, il s'agit d'un phénomène structurel et massif ; le taux de chômage étant structurellement supérieur à 7 % et variant ensuite au gré des évolutions conjoncturelles. C'est ainsi que le taux de chômage était de 9,1 % en 2018 et de 8 % en 2020.
- Au-delà d'un phénomène de masse, c'est aussi un phénomène inégal touchant plus particulièrement certaines catégories sociales (utiliser les données du document 1) : les jeunes de 15-24 ans (calculer un différentiel en points de %), les PCS inférieures, les travailleurs non qualifiés, les urbains, les immigrés...
- Le chômage a des conséquences importantes sur la construction identitaire des individus remettant en cause la fonction socialisatrice du travail. Il conduit également (et, ce malgré l'assurance chômage) à des pertes de revenu ce qui a des conséquences sur le pouvoir d'achat des individus et leurs modes de vie. L'individu cesse, en tout cas en partie, de s'insérer dans des collectifs ce qui intensifie sa vulnérabilité (économique et relationnelle).
- La perte de travail, instance d'intégration par excellence, peut impliquer d'autres conséquences : dépression, divorce, perte de logement... Il s'agit d'un multiplicateur de risques et peut être à l'origine de processus de désaffiliation et de disqualification sociale décrits par R. Castel et S. Paugam.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

PROPOSITION DE CORRIGE **SUJET B**

Première partie : Mobilisation des connaissances (10 points)

Question 1 : Montrez, à l'aide de deux exemples, que l'engagement politique peut prendre des formes variées. (4 points)

Sociologie et science politique

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Réponse possible :

- L'engagement politique peut se définir comme le fait, pour un individu, de prendre parti sur des problèmes politiques, par son action ou ses discours. L'engagement politique peut prendre des formes diverses et ne se réduit pas au vote.
- Les individus peuvent s'engager *via* le militantisme. En effet, en participant aux actions menées par un parti politique, un syndicat, une association ou un mouvement social, les individus peuvent s'engager activement dans la vie politique. Par exemple, en participant à la Marche pour le climat, à la suite de l'appel à la grève des étudiants initiée en 2019 par la militante Greta Thunberg, les personnes présentes cherchaient à inciter l'exécutif à accentuer la lutte contre le réchauffement climatique.
- Les individus peuvent également s'engager par le biais de la consommation engagée, en choisissant de consommer, ou au contraire, de ne pas consommer des produits spécifiques, pour des raisons politiques. Par exemple, les végétariens peuvent refuser de consommer de la viande afin de militer en faveur du bien-être animal ou pour limiter leur impact écologique.

Question 2 : Montrez que l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. (3 points)

Science économique

Quelles sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Réponse possible :

La croissance économique, c'est-à-dire l'augmentation durable des richesses produites, se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique). L'innovation est une application d'une invention dans le cadre d'un processus de recherche-développement. Selon les économistes néo-classiques, le progrès technique permettrait de pallier ces limites. Les innovations pourraient compenser la destruction de capital naturel. Les innovations vertes, le développement de nouvelles sources d'énergie (panneaux photovoltaïques, éoliennes), la production de poissons grâce à de nouvelles techniques d'élevage dans l'aquaculture sont des exemples parmi d'autres.

Question 3 : Montrez que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif. (3 points)

Regard croisé

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Réponse possible :

- Une inégalité est une différence entre individus ou groupes sociaux qui se traduit en termes d'avantages ou de désavantages. Ainsi définies, les inégalités peuvent prendre différentes formes. Les avantages et désavantages peuvent être d'ordre économique (inégalités de revenus, inégalités de patrimoine) : ainsi les ménages à revenus élevés peuvent accumuler

un patrimoine plus important grâce à leur capacité d'épargne. Les inégalités sur le marché du travail sont parfois également analysées comme des inégalités économiques.

- Les inégalités peuvent également être sociales lorsque les avantages et désavantages concernent les ressources sociales valorisées. Il s'agit des inégalités des chances, des inégalités culturelles, des inégalités face aux risques sociaux comme la maladie ou les accidents... Dans ce cas, les individus peuvent être hiérarchisés sur une échelle traduisant leur inégale possession et leur inégal accès aux ressources valorisées dans la société. Ces ressources permettent de classer ensuite les individus : on peut distinguer des critères économiques (revenu, patrimoine), démographiques (âge, sexe), culturels (religion, appartenance ethnique), politiques (rapport au pouvoir) ou symboliques (prestige, honneur).
- Les inégalités économiques et sociales tendent néanmoins à se cumuler : l'inégale répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes a des conséquences sur le comportement de chacun sur le marché du travail, et explique en partie les inégalités de revenu entre ces deux groupes.

Les liens entre les inégalités sont complexes : chaque individu tend à cumuler des positions fortes et des positions faibles sur des échelles d'inégalités qui ne se correspondent pas. On peut ainsi être cadre et, de ce fait, avoir un revenu plutôt élevé, mais subir une discrimination en tant que femme ou en tant qu'homosexuel.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi peuvent remettre en cause le pouvoir intégrateur du travail.

Proposition de corrigé du raisonnement : voir *supra* SUJET A

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.